



OrTra Neuchâtel santé-social

Dispositif vulgarisé, à l'attention des candidats à l'obtention d'une équivalence entre CAP PE / AEPE et CFC ASE

*Programme d'équivalence
CAP AEPE 2019 et CAP PE 2005 → CFC ASE
orientation enfance, OrFo ASE 2021*

Date 27.8.24

Référence LH/LVC/SD

Principe général

Au sens de la directive CE 2005/36/CE¹ du 7.9.2005, vous avez demandé au SEFRI d'établir une équivalence entre votre CAP PE / AEPE et le CFC d'Assistant-e Socio Educatif/ve².

En tant qu'organisation du monde du travail compétente³, l'OrTra Neuchâtel santé-social a été mandatée par le SEFRI pour:

a) mettre en œuvre les processus qui vous permettront de combler les lacunes mises en évidence

b) constater le cas échéant ce que vous mettez en œuvre pour combler ces lacunes essentielles. En tant qu'organisation spécialiste du domaine santé-social, nous rendons ensuite compte au SEFRI. Le SEFRI reste en tout temps l'organe de décision quant à votre demande.

Toutes les personnes impliquées par l'OrTra sont des experts ASE formés et expérimentés. Ils sont soumis au devoir de discrétion et ne rendent compte qu'à l'autorité mandante.

Les lacunes essentielles de la formation CAP PE / AEPE:

1. **Connaissances pratiques et théoriques sur les enfants âgés de 6 à 12 ans :** développement de l'enfant, prise en charge pédagogique, animation d'activité, troubles rencontrés
2. **Approche déontologique et utilisation des outils de formation (Dossiers de formation) :** organiser, planifier, évaluer des situations quotidiennes.
3. **Intégration du contexte des institutions de l'enfance en Suisse :** bases légales suisses et connaissances organisationnelles du secteur de l'enfance.
4. **Réseau et collaboration :** collaborer avec les proches et autres personnes de référence, soutenir les contacts sociaux et les relations

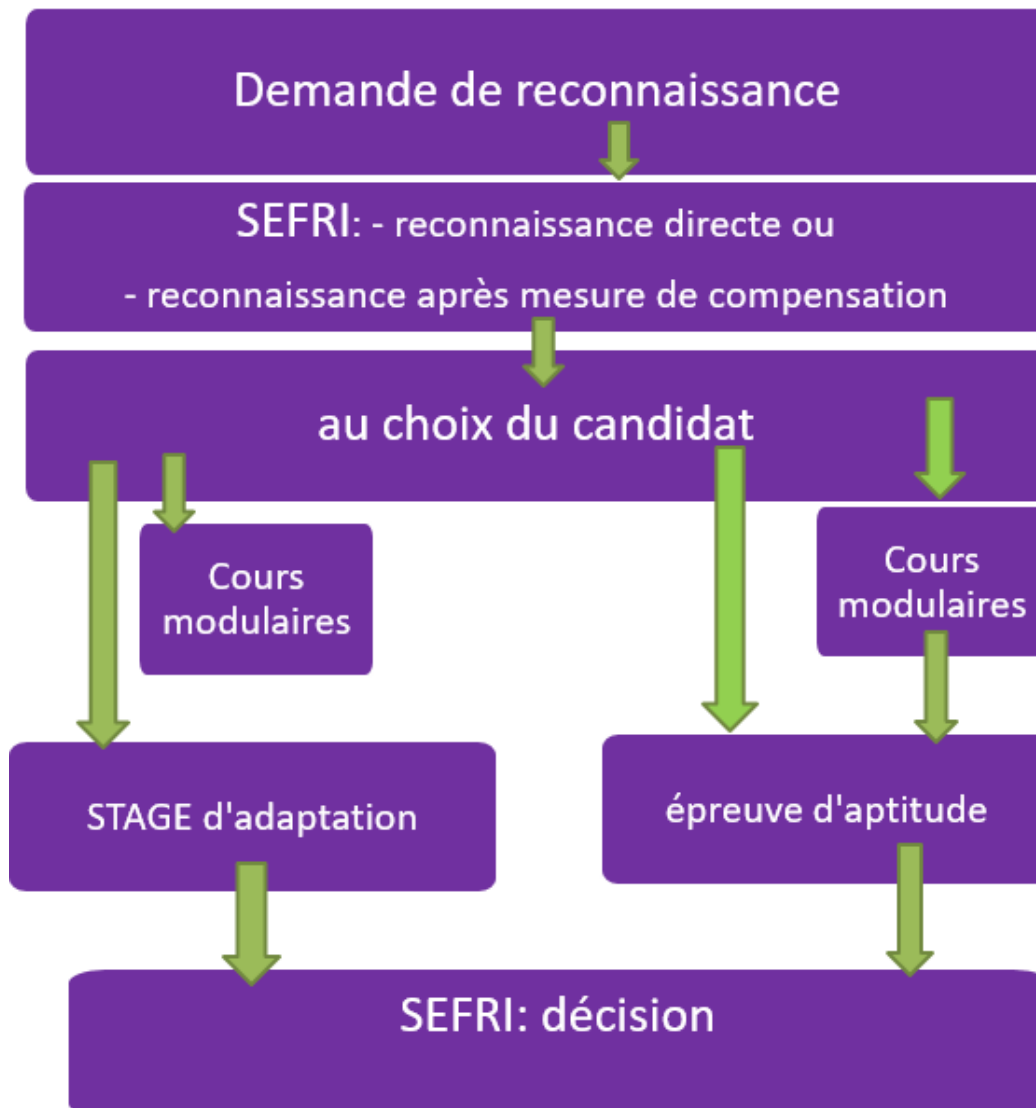
¹ Plus particulièrement ses art. 1, 13, 14.

² OrFo ASE du 21 août 2020, / 94309 orientation enfants

³ LFPPr du 13 décembre 2002, art. 1 sqq.

Processus

Pour montrer que vous avez comblé ces quatre lacunes essentielles, vous avez le choix entre passer une épreuve d'aptitude et effectuer un stage d'adaptation. L'évaluation des compétences professionnelles est faite par le SEFRI pour établir la décision (soit reconnaissance directe, soit reconnaissance après mesures de compensation sous forme d'épreuve d'aptitude ou stage d'adaptation).



Si vous n'avez pas réussi du premier coup toute l'épreuve d'aptitude ou toutes les prescriptions du stage, vous pourrez vous présenter une seconde et dernière fois à une session ultérieure, et suivre des cours permettant votre préparation à cette nouvelle présentation

1. Si vous choisissez la voie stage d'adaptation

- Avant le début du stage, vous communiquez à cap.ase.2021@gmail.com des premiers éléments lui permettant d'évaluer que votre lieu de stage est éligible en tant que stage d'adaptation (rapport d'employeur, certificat...). La check-list permettant de calculer ces conditions structurelles est téléchargeable sur le site internet: <http://ortra-neuchatel.ch/cap-ase/>
- A mi- stage (après environ 700h), vous envoyez un dossier à cap.ase.2021@gmail.com, selon les indications mentionnées dans la grille d'évaluation. Une évaluation est faite de ce dossier, permettant de déterminer les lacunes restant à atteindre. Ceci permet de calculer une éventuelle réduction de la durée du stage. Les lacunes restant à compenser vous sont communiquées.
- Un binôme d'évaluateurs se déplace sur votre lieu de stage, et constate à l'aide d'une grille d'évaluation qui vous est disponible sur <http://ortra-neuchatel.ch/cap-ase/> si l'expérience que vous êtes en train de vivre répond à toutes les lacunes essentielles que vous deviez encore démontrer.
- Si vous n'avez pas réussi du premier coup toutes les prescriptions du stage, vous pourrez vous présenter une seconde et dernière fois à une session ultérieure.

Pendant sa visite, les évaluateurs appliqueront les mêmes règles d'engagement, de discrétion, et de récusation que celles d'un expert aux examens CFC ASE⁴. Ils vous observeront dans votre activité professionnelle, pendant quelques heures.

Ils protocoleront leurs observations dans une grille centrée autour des lacunes essentielles⁵

A la suite de cette observation sur votre lieu de stage, les évaluateurs mèneront un entretien avec vous pour vérifier les éléments prescrits. Enfin, ils mèneront un entretien avec votre responsable de structure ou formateur en entreprise pour renseigner ces éléments.

Une condition est réputée atteinte quand les évaluateurs ont pu constater que vous en avez une intégration suffisante⁶ durant le stage.

Le coût de la voie "stage d'adaptation", incluant une visite d'expert, son évaluation et son observation vous sera facturé 975 CHF par l'OrTra Neuchâtel santé-social. **Ce montant doit avoir été réglé avant les experts viennent.** Toute facture de l'OrTra est accompagnée de frais de dossier.

⁴ Les règles de conduite de l'évaluateur sont analogues à 320 CPS, LPD art. 12, LPJA-NE art. 11 sqq.

⁵ Directive 2005, ibid, lit. b et c.

2. Si vous choisissez la voie Epreuve d'aptitude

Il s'agira d'une épreuve écrite, à effectuer à Neuchâtel en novembre de l'année courante, portant sur des **transferts de la théorie vers la pratique**. Elle est exclusivement centrée autour des quatre lacunes essentielles susmentionnées. Chaque lacune à laquelle vous êtes astreint-e doit être évaluée suffisante pour que nous puissions délivrer l'attestation de réussite. La passation de l'épreuve écrite, sa surveillance et correction, vous seront facturés 898 CHF. **Ce montant doit avoir été réglé avant d'accéder à la salle d'examen.** Toute facture de l'OrTra est accompagnée de frais de dossier.

Si vous n'avez pas réussi du premier coup toute l'épreuve d'aptitude, vous pourrez vous présenter une seconde et dernière fois à une session ultérieure. Vous pouvez vous préparer à l'épreuve d'aptitude de manière autonome, en achetant et étudiant le support didactique CFC ASE Connaissances Professionnelles 2021 pour une épreuve dès 01 juillet 2024.

Un document annexe vous en précise le référencement, disponible sur notre site internet: <http://ortra-neuchatel.ch/cap-ase/>

Les transferts de la théorie vers la pratique ne sont pas simplement de l'appris par cœur, il s'agira de questions à argumenter, s'y préparer peut vous demander plus que lire ces cahiers. Pour vous préparer de manière efficace, nous vous offrons la possibilité de suivre un ou plusieurs cours modulaires adaptés à ces exigences. L'offre de cours est publiée périodiquement sur notre site internet <http://ortra-neuchatel.ch/cap-ase/>

3. Cours modulaires

Ces jours de cours sont conçus spécialement pour vous permettre de vous préparer aux exigences de l'épreuve d'aptitude ou du stage d'adaptation.

Construits sur une dynamique d'adultes, ils feront la part belle à votre capacité réflexive et à votre argumentation. Ces cours ont lieu à Neuchâtel, et ils sont organisés dès la validation de 10 inscriptions. Tarifs: 137 CHF / jour de cours, facturés après chaque jour de cours, à règlement immédiat. Les attestations de participation sont délivrées après votre règlement. Toute facture de l'OrTra est accompagnée de frais de dossier.

Si vous vous préparez à l'épreuve d'aptitude, nous vous invitons à sélectionner, parmi les cours possibles, ceux vous semblant utiles à votre préparation – il n'y a pas besoin de tout suivre.

Inscription aux cours modulaires: via le catalogue de cours, téléchargeable sur: <http://ortra-neuchatel.ch/cap-ase/>

4. Séances d'information

Une séance d'information vous est proposée de manière périodique. Pour vous y inscrire, merci de contacter sebastien.delage@ne.ch. Nous vous ferons alors parvenir un lien permettant votre inscription, puis, le jour de la séance, un lien informatique vous permettant de vous connecter sans télécharger de logiciel, et quelques indications techniques.

5. Inscription aux différents processus

Veillez manifester votre intérêt pour l'un ou l'autre des processus via un formulaire que vous remettra la cheffe-évaluatrice après que vous lui aurez remis la décision relative aux mesures de compensation du SEFRI.

6. Contacts après la séance d'information

- Pour stage, épreuve d'aptitude: Linda Hermant, cap.ase.2021@gmail.com, +33 6 81 06 34 60
- Pour les cours: Sébastien Delage, sebastien.delage@ne.ch, +41 32 886 69 52

7. Planning indicatif en cas de stage d'adaptation

1X/trimestre	après séance d'information	après 700 heures de stage	si lacunes restent à combler après la venue des évaluateurs
<ul style="list-style-type: none">•séance d'information• distancielle, organisée par OrTra Neuchâtel santé-social	<ul style="list-style-type: none">•contacter cap.ase.2021@gmail.com. On étudie votre dossier, vérifie si le lieu de stage est OK et si on peut diminuer la durée de votre stage, vu votre expérience + on vous envoie les grilles d'évaluation	<ul style="list-style-type: none">•annonce à cap.ase.2021@gmail.com. Vous remettez un rapport intermédiaire, selon canevas fourni.•la cheffe-évaluatrice envoie deux évaluateurs sur votre lieu de stage•Ils constatent si des lacunes essentielles restent à combler	<ul style="list-style-type: none">•vous pouvez vous représenter une seconde et dernière fois, lors d'une session suivante, et être ré-évalué seulement sur ce qui avait été jugé non-atteint.

Le calcul du temps d'expérience encore à effectuer au moment X est effectué sur mesure, en fonction de votre situation. Il vous est communiqué.

Votre expérience est valorisée chaque fois que possible.

8. Planning indicatif en cas d'épreuve d'aptitude

1X/trimestre	vous préparer entre mars et octobre	épreuve d'aptitude en novembre	si vous avez comblé toutes les lacunes à combler	si vous n'avez pas comblé toutes les lacunes
<ul style="list-style-type: none">• séance d'information• distancielle, organisée par OrTra Neuchâtel santé-social	<ul style="list-style-type: none">• en suivant des cours (annonce d'intérêt à sebastien.delage@ne.ch)• en étudiant de manière autonome• le catalogue de cours et les références vous permettant de vous préparer vous sont remises	<ul style="list-style-type: none">• OrTra Neuchâtel santé-social, Puits-Godet 8A, 2000 Neuchâtel (Suisse)• épreuve d'aptitude écrite• correction ensuite par nos évaluateurs	<ul style="list-style-type: none">• bravo, l'OrTra Neuchâtel santé-social en informe le candidat, qui en informe le SEFRI.	<ul style="list-style-type: none">• vous pourrez vous représenter une deuxième et dernière fois à une session ultérieure, et ne devrez refaire que les parties insuffisantes.

Prochaine épreuve d'aptitude, basée sur le plan de formation CFC ASE 2021: **samedi 16 novembre 2024**

Catalogue de cours, références pour une préparation autonome disponibles sur: <http://ortra-neuchatel.ch/cap-ase/>